



CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Miquelon, le 16 juillet 2013

**Monsieur le Préfet de la Collectivité
Territoriale de Saint-Pierre et Miquelon**

SAINT-PIERRE

Monsieur le Préfet,

Le Président du Conseil Territorial, après vous avoir alerté la semaine dernière sur la situation de la desserte inter-îles en fret, vous a adressé une demande de réquisition ce lundi 15 juillet.

Les éléments dont nous disposons par la presse (et confirmés par vous-même au 1^{er} Vice-Président) indiquent que selon vous, les éléments nécessaires à une réquisition, et notamment la situation d'urgence, ne sont pas réunis.

Sachez que les élus d'Archipel Demain de Miquelon sont, comme nos concitoyens, abasourdis par votre position incompréhensible aux yeux de la population. Les Miquelonnais ne sont pas des citoyens de seconde zone. Renseignements pris auprès des commerçants de Miquelon, nous tenons à vous alerter sur l'urgence de la réquisition du navire ALDONA pour desservir la grande île, si vous en doutiez encore.

Les commerçants du village nous ont confirmé qu'ils ne pourraient pas tenir plus de 24 heures au niveau des produits de première nécessité (eau, lait, beurre, viandes...). C'est pourquoi nous faisons appel à votre sens des responsabilités pour faire le nécessaire afin de permettre aux habitants de Miquelon et aux personnes venant visiter la commune en cette saison estivale, d'être desservis correctement.

Je vous rappelle qu'un de vos prédécesseurs a déjà connu la même situation et qu'il avait procédé à la réquisition de la société TMS conscient des enjeux en présence. Toute autre semblant de solution consistant à utiliser un autre navire présent sur le territoire s'apparente selon nous à du bricolage qui ne fait que repousser l'échéance au-delà de poser des questions de responsabilité.

C'est pourquoi, nous venons par la présente vous demander, Monsieur le Préfet, de reconsidérer votre décision et de faire le nécessaire pour réquisitionner la société TMS à seule fin, qu'encore une fois, l'économie de la commune de Miquelon-Langlade ne soit pas pénalisée. Si la situation devait perdurer, nous ne pourrions que constater impuissants des licenciements et voir l'économie de l'île s'effondrer en pleine période estivale propice.

Nous espérons que vous comprendrez l'urgence et la gravité de cette situation et que vous contribuerez, aux côtés de la Collectivité Territoriale, à mettre un terme à ces agissements qui n'ont que trop duré.

Votre décision aboutit finalement à imposer au Conseil Territorial de céder à la pression de la société privée. La Collectivité sera dans une situation fort inconfortable pour la poursuite des discussions tandis que la société TMS verra sa position renforcée.

Le Président ARTANO vous a par ailleurs indiqué que la réquisition permettrait de juger sur pièces la réalité des coûts de la desserte en fret inter-îles. Votre refus ne participe donc pas à faire toute la lumière sur ce dossier, ce qui est pour le moins surprenant, de notre point de vue.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, **Monsieur le Préfet**, en l'assurance de notre haute considération.

Olivier DETCHEVERRY,



Conseiller Territorial

Céline GASPARD,



3^{ème} Vice-Présidente